



## Infos :

**Formation sous forme de classe virtuelle**

**Accès :** Pas de prérequis

**Public :** Professionnels du secteur médico-social et des structures publiques, associatives et libérales pouvant concourir à l'insertion professionnelle des personnes avec TSA en milieu ordinaire de travail. Accessible également aux parents.

**Méthode pédagogique :** Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, quiz

**Moyens pédagogiques :** au premier jour du stage, chaque stagiaire devra être équipé d'un ordinateur (ou tablette) connecté avec webcam, micro et connexion internet haut débit

**Durée :** 7 heures réparties sur 1 journée

**Dates :** 18 octobre 2021

**Date limite d'inscription :** 18 sept. 2021

**Tarif :** 141 euros

**Renseignements :**  
[info@ediformation.fr](mailto:info@ediformation.fr) ou **04 93 45 53 18**



**Animateur :**  
**Philippe JEANMICHEL,**  
Asperger, professionnel  
de l'emploi depuis 30 ans  
et auteur d'un guide sur la recherche  
d'emploi des adultes avec TSA, job-  
coach

## Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  33%

Communication  19%

Stratégies d'interventions  24%

Evaluations formelles et informelles  24%

# Connaître les ressources et dispositifs mobilisables pour la recherche d'emploi des adultes avec TSA avec ou sans D.I.

**18 octobre 2021 (code D37-4)**

*Formation en visioconférence nécessitant un ordinateur (ou tablette) avec webcam, micro et connexion internet haut débit*

*Un contenu enrichi et mis à jour pour cette journée destinée à connaître les ressources et dispositifs mobilisables pour la recherche d'emploi des adultes avec TSA, sans handicap intellectuel. Une approche qui associe apports théoriques, exercices de groupe et situations concrètes, fondée sur l'expérience professionnelle et personnelle du formateur.*

## Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire sera capable d'identifier les organisations et dispositifs susceptibles de l'aider dans l'inclusion professionnelle de la personne. Il sera notamment en mesure de privilégier ceux qui peuvent spécifiquement l'accompagner vis-à-vis d'une personne avec TSA. Il sera à même de mobiliser des soutiens humains et financiers pour favoriser la formation et l'embauche de la personne et de conseiller l'entreprise dans le choix de financements et d'appuis pour réussir son embauche, son intégration et son maintien dans l'emploi.

## Programme :

**Jour 1 - 7 heures**

*Matin*

*09h15 - 11h*

*Les recommandations de bonne pratique de la HAS dans le domaine de l'inclusion professionnelle*

*Les lois relatives à l'insertion des personnes handicapées*

*La CDAPH – MDPH*

*11h - 12h45*

*Le service public de l'emploi :*

- Pôle emploi
- Cap emploi
- Missions locales pour l'emploi des jeunes

*Les financeurs (AGEFIPH et FIPHFP)*

*Le milieu ordinaire adapté*

*Après-midi*

*13h30 - 15h*

*Le secteur médico-social :*

- Dispositifs d'emploi accompagné (DEA) territoriaux
- SAMSAH et SAVS
- Dispositifs « hors les murs »
- Groupements d'entraide mutuelle (GEM)
- Pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)

*15h - 17h*

*L'économie sociale et solidaire*

*Handicap et création d'entreprise*

*Les dispositifs de droit commun mobilisables*